

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIERE

Montréal, 18 mai 1898.

FINANCES

A Londres, on cotait hier les capitaux disponibles sur le marché libre à vue et à terme de 3 $\frac{1}{2}$ à 3 11/16 p. c.

Les consolidés se négociaient hier à Londres à 110 3/16 au comptant et 110 $\frac{1}{2}$ à terme.

Le taux d'escompte de la banque d'Angleterre est à 4 p. c.

A Montréal, les prêts à demande se font de 4 $\frac{1}{2}$ à 5 p. c. Les billets de clients s'escomptent aux taux de 6 et 7 p. c.

Les banques vendent leurs traites entre elles : à 60 jours à une prime de 8 9/16 à 8 11/16 ; à demande, de 9 $\frac{1}{2}$ à 9 $\frac{3}{4}$ et par le câble de 9 7/16 à 9 $\frac{1}{2}$. Sur le comptoir la prime est : à 60 jours de 8 $\frac{1}{2}$ à 8 $\frac{3}{4}$; à vue de 9 $\frac{1}{2}$ à 9 $\frac{3}{4}$ et par le câble à 9 $\frac{1}{2}$. Le papier de commerce se négocie à 60 jours à une prime à 8 $\frac{1}{2}$ et les traites documentaires à 9.

Le papier court sur Paris vaut 5.20 $\frac{1}{2}$ et le papier long 5.22 $\frac{1}{2}$ entre banques.

L'argent en barre vaut à New-York 57 $\frac{1}{2}$ c et à Londres 26 5/16 d.

Les marchés financiers ont été ébranlés cette semaine par un discours politique du sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères en Angleterre. Du coup, les valeurs ont baissé tant sur les marchés anglais que sur ceux du continent. On en a ressenti ici les effets par suite d'un marché d'ailleurs inactif. Sur notre place, depuis lors, les valeurs

ont été plus soutenues, bien que cependant elles ne soient pas toutes au même niveau que la semaine dernière. Ainsi le gaz de Montréal perd trois points, les chars urbains de Montréal, deux points, les chars urbains d'Halifax, deux points, Richelieu et Ontario, deux et quart, le Câble Commercial un et quart, le Bell Telephone un demi-point ; le Dominion Cotton, 2 $\frac{1}{2}$ points. Par contre, les les Chars Urbains de Toronto gagnent $\frac{1}{2}$ point ; les Dominion Coal [pref] gagnent 1 point. Le C.P.R. reste au même point, c'est-à-dire 83 $\frac{1}{2}$. Ce sont là toutes les valeurs qui ont donné lieu à des opérations suivies.

Il s'est fait quelques ventes d'actions de banque à prix soutenus.

Voici les prix auxquels ont été opérées les ventes de ce jour :

Valeurs de banques :

Banque de Montréal	243
" Toronto	
" Commerce	
" des Marchands	
" Molsons	202
" British	
" d'Halifax	
" Union	
" Ontario	
" Hochelaga	160
" Québec	
" Nationale	
" Jacques-Cartier	
" East, Townsh.	
" Ville-Marie	
" Nova Scotia	

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

	Vendeur	Acheteurs
Banque du Peuple		
" Jacq.-Cartier[ex-d]	105	101
" Hochelaga [ex-div]	164	157
" Nationale [ex-div]	97	90
" Ville Marie[ex-div]	100	99

Valeurs industrielles :

Gaz de Montréal	182
Colored Cotton (bons)	
" " (actions)	
Montreal " "	
Dominion " "	92 $\frac{1}{2}$
" " (pref.)	
" " (bons)	
Merchants " "	
Royal Electric	
Auer Light Co.	
Dominion Coal (pref.)	106
" " (ord.)	
" " (bons)	104
Intercolonial Coal	

Compagnies de transport :

Can. Pac. Ry	83 $\frac{1}{2}$
Toronto St. Ry.	96 $\frac{1}{2}$
Ottawa Electric	
Montreal St. Ry. [ancien]	250
" " [nouveau]	248
Halifax St. Ry (actions)	127
" " (bons)	
St. John St Ry	
Cornwall St Ry	
Duluth S. S. & Atlantic (ord.)	
Duluth S. S. & Atl. (pref.)	
Rich. & Ont (actions)	96
" " (bons)	

Valeurs diverses :

Montreal Telegraph	172 $\frac{1}{2}$
Câble Commere'l (actions)	173
" " (bons)	103
Postal Telegraph	

PRESERVALINE

AVIS IMPORTANT...

En référence à la Lettre Circulaire du Département de l'Agriculture de Québec, du 2 avril, nous désirons relever une erreur patente dans les remarques faites sur le compte de **La Preservaline**.

Nos marques spéciales, **Special M** et **Special BB. Preservaline**, fabriquées expressément pour le Lait, la Crème et le Beurre, particulièrement pour l'exportation, **ne contiennent** ni Borax, ni Acide Borique, ni aucun autre acide, ni aucun alcali.

Nous donnons cette garantie par écrit à toute personne qui pourrait la désirer. La **Preservaline** peut être employée en toute sécurité ; elle ne constitue pas une falsification et répond pleinement aux exigences de la Loi Anglaise sur les produits alimentaires.

Pour plus amples informations, adressez-vous au inventeurs et seuls manufacturiers de "Preservaline" : THE PRESERVLINE MFG. Co., 12 CEDAR ST., NEW YORK, E. U. A., ou à....

N. F. BEDARD

AGENT POUR LA VENTE AU CANADA

30, 32 et 34 rue des Enfants Trouvés, Montréal